



Numéro 263, 5 juillet 2014

En 2014, notre bulletin devient mensuel et traite, en plus du marché du carbone et du MdP, des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN)

Négociations et forums internationaux

Bilan de la Conférence de Bonn

La Conférence de Bonn sur les changements climatiques a eu lieu à Bonn, en Allemagne, du 4 au 15 Juin 2014, et comprenait les 40^{es} séances de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ainsi que de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA). La cinquième réunion de la deuxième session du Groupe de travail ad hoc sur la Plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP 2-5) a également eu lieu. La réunion a rassemblé environ 2790 participants, 1689 partis représentants et états observateurs, 1068 organisations observatrices comprenant des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que 37 médias.

Pour la première fois dans l'histoire de la CCNUCC, des évènements ministériels de haut niveau ont été organisés en dehors de la Conférence des Parties (COP) siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP). Les rencontres ministérielles ont été organisées pendant les deux premiers jours de la session, dont la table ronde ministérielle de haut niveau dans le cadre du Protocole de Kyoto, qui vise à évaluer la mise en œuvre du Protocole et à fournir aux ministres l'occasion d'accroître leurs engagements chiffrés de réduction des GES. Le dialogue ministériel de haut niveau sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée vise à élever le niveau d'ambition pré-2020 et à donner une impulsion aux négociations sur l'accord de 2015.

Au cours de la session, le SBI et le SBSTA sont passés rapidement à travers l'ordre du jour, par le biais de consultations informelles plutôt que par des groupes de contact. Le SBI a bien progressé, selon plusieurs, sur des questions telles que l'article 6 de la convention (éducation, formation et sensibilisation du public). Quant à lui, le SBSTA a réalisé des progrès significatifs sur l'agriculture, la recherche et l'observation systématique.

Contrairement aux deux dernières sessions de juin, qui ont été marquées par des retards de procédure et des conflits entourant l'ordre du jour, cette conférence s'est déroulée dans le calme. Pour ceux qui demeurent sensibles aux appels à l'action du GIEC, le rythme du SBSTA, du SBI et de l'ADP semblait étrangement décalé. Selon le Groupe de travail III du GIEC, en dépit des politiques de changement climatique, les émissions de GES ont augmenté plus rapidement entre 2000-2010 que dans chacune des trois décennies précédentes, entraînant des effets sur la santé, l'agriculture, les terres et les océans, l'eau ainsi que les moyens de subsistance des populations décrites par le Groupe de travail II du GIEC. À la lumière de ces découvertes scientifiques, beaucoup ne s'attendaient pas à un climat de calme à Bonn.

Un mantra répété au cours de cette conférence était « sans Lima, il n'y a pas de Paris ». Désireux d'éviter la léthargie caractérisant souvent « entre les CdP », de nombreux délégués ont souligné l'importance des résultats du mandat de Lima. L'accord de Paris qui aura lieu dans 18 mois aura peu d'espace pour les faux pas. Pour compléter le travail à Lima nécessaire pour le succès à Paris, les délégués devront déployer les efforts nécessaires de conciliation et de créativité.

Pour en savoir plus :

https://unfccc.int/meetings/bonn_jun_2014/meeting/8031.php

<http://www.iisd.ca/vol12/enb12598e.html>

La Chine devient le dixième signataire de l'amendement de Doha

Le 2 juin dernier, la Chine est devenue la dixième partie au Protocole de Kyoto à accepter l'amendement de Doha, qui formalise les engagements pour la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto (2013-2020).

En déposant son acceptation, la Chine rejoint le Honduras, les États fédérés de Micronésie (EFM), les Émirats arabes unis (EAU), la Barbade, Maurice, le Bangladesh, le Soudan et Monaco, qui ont tous ratifié l'amendement. L'amendement entrera en vigueur lorsque 144 ou les trois quarts des parties au Protocole auront déposé leur acceptation.

Rappelons que l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto a pour objectif de prolonger la mise en œuvre de la convention cadre contraignant les pays développés à réduire leurs émissions de gaz carbonique à effet de serre jusqu' en 2020. Cet Amendement porte sur un ensemble de principes et de recommandations devant guider les États concernés à renforcer les engagements existants en matière d'atténuation des émissions de GES.

Pour en savoir plus :

https://unfccc.int/kyoto_protocol/doha_amendment/items/7362.php

Nouvelles du marché du carbone

EXPO Carbone 2014 : les initiatives nationales à l'honneur

L'EXPO Carbone 2014 a réuni environ 200 intervenants et plus de 1 700 participants d'environ 70 pays à la fin mai, afin d'analyser les tendances du marché du carbone actuel, promouvoir des solutions de technologies vertes et des stratégies centrées sur trois thèmes: la politique et les marchés, la finance climatique et l'énergie durable.

Un des constats dressé par les participants est à l'effet que les initiatives nationales sur le carbone progressent malgré un climat d'incertitude face au marché du carbone. De nombreux participants ont souligné la nécessité d'un accord international pour mettre ces initiatives sous un cadre juridique unique. De plus, ils ont été nombreux à insister sur l'importance d'un signal de prix du carbone afin de réorienter les flux financiers vers le développement résilient aux changements climatiques et sobre en carbone. Enfin, la nécessité de développer des technologies innovantes a été soulignée, et ce, afin de pouvoir répondre à la demande privée et publique pour les réductions d'émissions.

Par voie de communiqué, Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a recommandé de « mettre un prix global stable et substantiel sur le carbone » et a souligné l'importance des instruments de marché. Elle a conclu en indiquant que, « d'ici 2020, le coût des GES devra être simplement une partie du coût de faire des affaires ».

Neeraj Prasad, de l'Institut de la Banque mondiale (WBI), a déclaré qu'il restait beaucoup à faire « pour encadrer les attentes du secteur privé et leur rôle dans le processus de développement des politiques climatiques ». La Secrétaire d'État Jochen Flasbarth, du ministère fédéral allemand de l'Environnement, a souligné la nécessité des actions nationales, affirmant que l'UE doit s'entendre sur une cible à l'échelle européenne pour réduire les émissions de 40% d'ici 2030, sans que cela se fasse au détriment de l'action mondiale.

L'Expo a également fourni la première occasion d'entendre les membres et les conseillers du Fonds vert pour le climat (GCF) depuis que le Fonds est devenu pleinement opérationnel et « ouvert aux affaires ». Membres et conseillers ont discuté des possibilités de participation des entreprises et de la mobilisation des ressources.

La Banque mondiale a profité de l'évènement pour publier un rapport intitulé « État actuel et

tendances futures des prix du carbone », qui met l'accent sur l'émergence d'une variété d'instruments de valorisation du carbone au niveau national. Pour sa part, l'Association internationale du marché des émissions (IETA) a publié les résultats d'une enquête portant sur la perception du marché.

La 11^e Expo a eu lieu du 28 au 30 mai à Cologne, en Allemagne. L'IETA, la Banque mondiale et le Kölnmesse ont organisé l'Expo. Rappelons que l'Expo est l'évènement phare pour les marchés de carbone et une occasion de réseautage pour les parties prenantes des secteurs public et privé, la société civile et les médias.

Pour en savoir plus :

<http://www.carbonexpo.com/>

<http://climate-1.iisd.org/news/carbon-expo-2014-highlights-domestic-actions-need-for-global-carbon-price/>

États-Unis : l'administration Obama dévoile ses propositions

Le 2 juin dernier, l'Agence de protection de l'environnement a publié son projet de règlement pour limiter la quantité de GES émise par 491 centrales électriques. Ces centrales, responsables d'environ 40 % des émissions de GES aux États-Unis, se voient désormais contraintes à réduire leurs émissions grâce, entre autres, aux mesures d'efficacité énergétique et le renforcement des capacités du côté des énergies renouvelables. Les centrales sont dispersées à travers le pays et l'Agence de protection environnementale (EPA) s'est donné pour mission d'octroyer des objectifs spécifiques à chaque centrale, en fonction de leur profil d'émissions respectif.

Jusqu'à présent, le Président n'avait pas réussi à faire adopter ses lois climatiques. En effet, l'EPA avait préparé une première version de cette réglementation au mois d'avril 2012, mais avait dû faire marche arrière face au tollé provoqué dans les rangs républicains et au sein de l'industrie du charbon.

À défaut de pouvoir remporter la victoire climatique au congrès, le Président a donc choisi de contourner ses adversaires en passant par l'EPA. Celle-ci fera adopter un règlement – qui ne nécessite pas de vote – pour limiter les émissions des centrales de charbon et de gaz naturel de 30 % d'ici 2030. Par la même occasion, l'initiative offrira une baisse de 25% des émissions de particules, d'oxydes d'azote et de dioxyde de soufre. Une telle diminution représente environ 6 600 décès prématurés de moins chaque année et 150 000 crises d'asthme évitées chez les enfants. Quant aux bénéfices climatiques et sanitaires d'ici 2030, on les estime entre 48 à 82 milliards de dollars (35 à 60 Md€).

En y ajoutant les nouvelles normes de consommation des véhicules, cela pourrait permettre

aux Américains d'atteindre leur nouvelle cible, celle de réduire les émissions de 17% sous le niveau de 2005 d'ici 2020. Cette cible se situe nettement sous les exigences du protocole de Kyoto (6% sous le niveau de 1990 en 2012), mais il s'agit néanmoins d'un pas encourageant en prévision des prochaines rondes de négociations sur le climat à Lima, puis à Paris. D'ailleurs, en réaction à cette annonce des États-Unis, la Chine a indiqué qu'elle présentera elle aussi un nouveau plan pour plafonner ses émissions.

Du côté du Canada, M. Harper s'est contenté de rappeler qu'il avait déjà proposé il y a déjà deux ans de plafonner les émissions des centrales de charbon. Cependant, contrairement aux États-Unis, celles-ci ne représentent qu'une portion minime des émissions de GES comparativement aux grands émetteurs pétroliers, qui eux n'ont pas été règlementés. Si rien ne change, la cible canadienne, déjà peu ambitieuse, ne sera pas atteinte, selon les chiffres d'Environnement Canada.

Pour en savoir plus :

<http://www.whitehouse.gov/climate-change>

<http://plus.lapresse.ca/screens/2da7b4-d5662-34f1b-d2f7b-5df11-2a585-1cdb8-3ef9.html>

L'évolution du MDP, des MAANs et des mécanismes du marché du carbone

Compte rendu de la dernière rencontre du comité exécutif du MDP (EB-79)

Le comité exécutif se réunissait du 28 mai au 1^{er} juin dernier pour sa 79^e réunion.

Le comité a tenu des discussions internes sur les moyens à entreprendre afin d'augmenter la demande d'URCE et l'utilisation d'URCE dans le cadre des programmes règlementés et volontaires. Les membres du comité se sont mis d'accord pour entreprendre les activités suivantes: faciliter le retrait volontaire d'URCE, les processus de communication, ainsi que l'utilisation des URCE dans les secteurs public et privé.

Le comité a par ailleurs pris acte d'un rapport sur le marché du carbone et l'évolution des politiques climatiques à l'international, qui détaille les derniers développements de l'Union européenne, de la Chine, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de la Corée du Sud, du Mexique, de l'Iran ainsi que de la Banque Mondiale. Le comité a demandé au secrétariat de continuer à

fournir des mises à jour sur le marché international et l'évolution des politiques climatiques lors des prochaines réunions.

Une vidéo conférence a eu lieu entre le comité et le président du forum de coordination des DOE/AIE. M. Werner Betzenbichler, qui a fait le point notamment sur la situation actuelle du marché, a noté que le nombre de rapports de monitoring de projets n'a cessé de reculer. Il explique cette tendance par le fait que les promoteurs de projets préfèrent prolonger la période de monitoring afin d'attendre de meilleures conditions de marché. À propos de la mise en œuvre de la norme d'accréditation MDP, il a souligné la nécessité de permettre aux EOD de choisir s'ils souhaitent être évalués conformément à la version 4 ou 5 de la norme d'accréditation avant le 1^{er} Janvier 2015. Il a également souligné la nécessité d'obtenir de plus amples précisions concernant la norme et a suggéré de poursuivre le travail conjoint des EOD et du secrétariat afin d'élaborer des mesures de mise en œuvre de la norme. Enfin, le président du Forum a salué la procédure d'accréditation des experts et a recommandé d'appliquer les mêmes critères que ceux imposés aux EOD pour la démonstration de la compétence de leur personnel.

Pour en savoir plus :

<http://cdm.unfccc.int/EB/index.html>

MAAN : bilan des derniers faits saillants

Les bonnes pratiques entourant les MAANs

Le Partenariat international sur l'atténuation et le MRV (mesure, notification et vérification) ainsi que le programme de renforcement des capacités (LECB) du Programme de développement des Nations Unies (PNUD) ont publié une analyse de 21 exemples de bonnes pratiques liées aux stratégies de développement à faibles émissions (LEDS – *Low Emission Development Strategies*), aux MAANs et au MRV. Les résultats décrivent les mesures d'atténuation réalisables et efficaces qui sont actuellement mises en œuvre dans le monde entier.

Dans l'exercice, le partenariat espère favoriser l'apprentissage, documenter les leçons apprises et démontrer que certaines politiques d'atténuation ambitieuses sont technologiquement et financièrement viables. Le programme a analysé des LEDS, des MAANs et des plans de MRV dans 21 pays différents, en mettant l'accent entre autres sur les obstacles et les stratégies pour les surmonter, les institutions impliquées, la modélisation financière, les impacts d'atténuation, les co-bénéfices, les mécanismes de coordination, les procédures d'établissement des priorités, les méthodes de quantification, les processus

d'apprentissage ainsi que les conditions favorables à la reproduction des réussites.

Les études de cas sont: le système d'échange d'émissions de la Corée (ETS); l'établissement des MAANs prioritaires au Liban; l'évaluation de l'égalité des genres dans la conception de LEDS et de MAANs au Bhoutan; et le paiement pour les services écosystémiques (PSE) au Costa Rica. Sur le site Web du partenariat, les résultats peuvent être filtrés par région, par pays, par secteur, par activité, etc.

Pour en savoir plus :

<http://mitigationpartnership.net/publication-results-good-practice-analysis-leds-namas-and-mrv>

IISD publie un guide sur le financement des MAANs

Le financement durable des MAANs requiert souvent un mélange de fonds provenant de sources publiques et privées. Il est donc essentiel que les développeurs essaient de tirer parti au maximum l'investissement privé. Mais la question de savoir comment le faire dans la pratique peut être complexe. IISD a publié un rapport qui offre des conseils aux pays en développement qui mettent en œuvre des MAANs et aux bailleurs de fonds qui cherchent à tirer parti de l'investissement privé dans les projets MAANs. S'appuyant sur des études de cas, le rapport de IISD identifie six aspects essentiels pour le développement de MAANs financièrement viables et offre des conseils sur les mesures d'atténuation des risques qui peuvent être mises en œuvre afin d'accroître la viabilité financière des MAANs. Le document propose également une série de recommandations spécifiques pour les développeurs et les donateurs qui cherchent à maximiser les investissements privés dans leurs MAANs.

Pour en savoir plus :

<http://www.iisd.org/publications/namas-leveraging-private-investment>

Dossier thématique

L'énergie solaire pour un développement sobre en carbone

L'énergie solaire, qui comprend la lumière radiante ainsi que la chaleur du soleil, est harnachée et concentrée à l'aide d'un éventail de technologies en constante évolution, tel que le chauffage solaire, l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie solaire thermique, l'architecture solaire et la photosynthèse artificielle.

Les technologies solaires se caractérisent généralement comme étant soit passives ou actives en fonction de la façon dont elles capturent, transforment et distribuent l'énergie solaire. Les techniques solaires actives comprennent l'utilisation de panneaux

photovoltaïques ainsi que les capteurs solaires thermiques. Quant à elles, les techniques solaires passives comprennent l'orientation d'un bâtiment visant à maximiser l'exposition au soleil, le choix de matériaux favorables à la dispersion thermique et la conception d'espaces qui favorisent la circulation naturelle de l'air.

La production d'électricité à partir d'énergie solaire représente un potentiel intéressant pour faciliter la transition vers les énergies vertes dans les pays développés et le développement sobre en carbone dans les pays en développement. L'énergie solaire est produite en convertissant la lumière du soleil en électricité, soit directement en utilisant l'énergie photovoltaïque (PV), soit indirectement en utilisant l'énergie solaire concentrée (CSP). Les systèmes d'énergie solaire concentrée utilisent des lentilles ou des miroirs pour concentrer une grande partie de la lumière du soleil dans un petit rayon. Des centrales commerciales d'énergie solaire concentrée ont été développées depuis les années 80 et une panoplie de nouvelles technologies plus performantes sont apparues depuis.

Le photovoltaïque convertit la lumière en courant électrique en utilisant l'effet photoélectrique. L'énergie solaire photovoltaïque est une source importante et relativement peu coûteuse d'énergie électrique, particulièrement aux endroits où le réseau électrique est peu pratique, d'un coût démesuré pour se connecter, ou tout simplement indisponible. C'est pourquoi cette technologie est une alternative particulièrement intéressante en Afrique et dans les pays en développement en général. Cependant, comme le coût de l'électricité solaire est en baisse, l'énergie solaire est de plus en plus utilisée, même afin de fournir de l'énergie à faible émission de carbone dans le réseau. La capacité de production d'énergie solaire à partir de cellules photovoltaïques a augmenté de manière significative depuis la ratification du protocole de Kyoto, passant de 5.4 GW en 2005 à plus de 100 GW en 2013.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le développement de l'énergie solaire abordable, inépuisable et propre aura d'énormes avantages à long terme. L'énergie solaire augmentera la sécurité énergétique des pays en s'appuyant sur une ressource locale, inépuisable et surtout import-indépendante. Dans une perspective de développement sobre en carbone, l'énergie solaire réduira la pollution, les coûts de l'atténuation des changements climatiques, et dans la période de transition elle contribuera à maintenir les prix des combustibles fossiles plus bas qu'autrement.

L'Uruguay mise sur le développement d'une MAAN

Depuis 2005, l'Uruguay a introduit de manière dynamique les énergies renouvelables non conventionnelles. Les premières mesures ont été axées sur l'introduction de l'énergie éolienne et de la biomasse au réseau national, ainsi que le solaire thermique pour la production d'eau chaude dans les secteurs commerciaux, industriels, public et, plus récemment, dans le secteur résidentiel. L'Uruguay souhaite mettre en place une MAAN pour faciliter l'atteinte de ses objectifs : d'ici 2030, de disposer d'au moins 50% de la combinaison

nationale d'approvisionnement en énergie à partir de sources renouvelables et qu'au moins 90% du réseau électrique soit alimenté par des sources renouvelables.

L'Uruguay s'est engagé à augmenter la part des sources d'énergie solaire dans son portfolio énergétique. Le but est d'atteindre un objectif de 200 MW à partir de technologies photovoltaïques installées d'ici 2020, pour des réductions d'émissions cumulatives de 4.58 millions de tCO₂éq. Pour atteindre cet objectif, la MAAN vise à renforcer les capacités locales en vue d'intégrer cette technologie dans le cadre juridique, réglementaire et technique, tout en générant des connaissances et en accroissant l'expertise pour l'intégration durable de l'énergie photovoltaïque dans le portfolio énergétique national.

Une partie de ce plan est d'utiliser le levier que procure la mise en œuvre d'une MAAN pour faciliter le déploiement de capteurs solaires thermiques dans les nouvelles constructions. Plus précisément, une nouvelle politique orientée pour les résidences et certains établissements commerciaux précise que la moitié de l'énergie utilisée pour le chauffage de l'eau devra provenir de sources thermiques solaires. Dans le secteur résidentiel, 4000 nouveaux logements par an seront équipés de systèmes solaires thermiques grâce à un financement provenant de la MAAN à travers un fond d'investissement. Une fois les projets implantés et les économies mesurées, l'argent économisé sur les coûts de chauffage par les familles sera versé dans le fonds.

Le soutien financier demandé sera utilisé dans des activités de renforcement des capacités, ainsi que pour la création d'infrastructures, notamment:

- Renforcer les capacités pour le montage et l'entretien du réseau solaire national;
- Création de laboratoires d'essais;
- Appui au renforcement de l'organisme de réglementation et la compagnie nationale d'électricité;
- Création d'un cadre de réglementation technique spécifique à cette ressource;
- Formation des professionnels dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture ainsi que des techniciens qui travailleront dans le développement et l'entretien des infrastructures.

Cette MAAN s'inscrit dans le cadre du programme uruguayen d'énergie solaire, qui a été annoncé en 2013. Avec ce programme, le gouvernement du pays espère l'énergie solaire la plus abordable au monde avec des contrats d'achat à 90 \$ par MWh, comparativement à la Chine et à l'Allemagne qui offrent respectivement 160 \$ et 154 \$ par MWh. Le tout premier contrat d'approvisionnement a été signé à la fin juin 2014, lorsque la société d'état UTE a accepté l'achat d'électricité d'une centrale solaire de 50 MW de l'entreprise Fotowatia Renewable Ventures. Selon le contrat, le prix d'achat variera entre 91.5 \$/MWh et 86.6 \$/MWh.

Pour en savoir plus :

<https://www.energiasolar.gub.uy/cms/>

<http://solarthermalworld.org/sites/gstec/files/story/2013-06-05/uruguay.ortuno.solarthermalnama.pdf>

Sélection de rapports d'intérêt et de sources d'information utiles

- Ø ECN et Ecofys publient un bilan des six dernières années depuis l'introduction des MAANs, voir

<http://www.ecofys.com/files/files/mitigation-momentum-2014-insights-nama-development.pdf>

- Ø La Banque mondiale publie un rapport intitulé « État actuel et tendances futures des prix du carbone », voir

<http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/05/28/state-trends-report-tracks-global-growth-carbon-pricing>

- Ø Le Partenariat international sur l'atténuation et le MRV (mesure, notification et vérification) ainsi que le programme de renforcement des capacités pour une stratégie de développement faible en carbone (LECB) ont publié une analyse de 21 exemples de bonnes pratiques liées aux stratégies de développement à faibles émissions, aux MAANs et au MRV, voir :

<http://mitigationpartnership.net/global-good-practice-analysis-leds-nama-and-mrv-completed-twenty-one-cases-selected>

- Ø L'Association internationale du marché des émissions (IETA) a publié les résultats d'une enquête portant sur la perception du marché, voir

<https://ieta.memberclicks.net/assets/Reports/ieta%209th%20ghg%20market%20sentiment%20survey%202014.pdf>

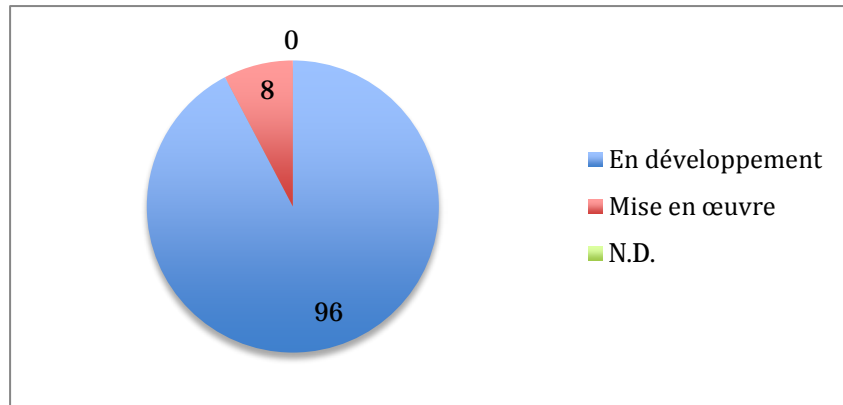
- Ø IISD publie un guide sur le financement des MAANs

<http://www.iisd.org/publications/namas-leveraging-private-investment>

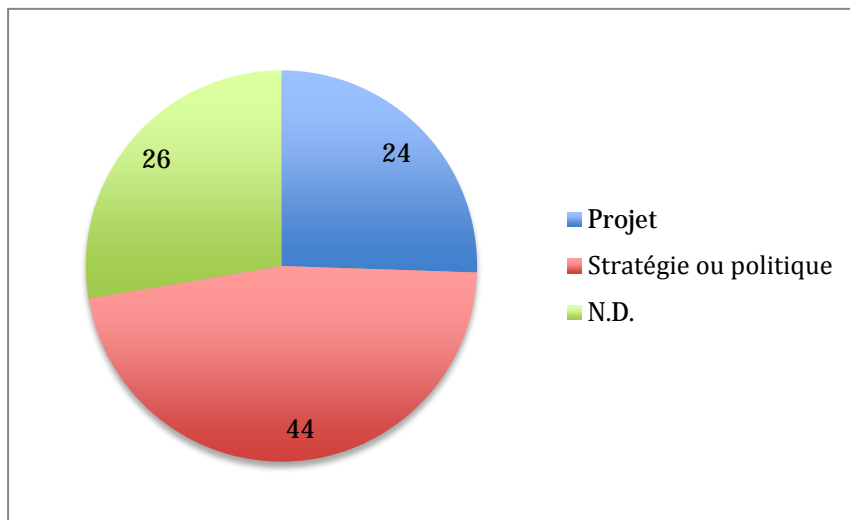
Développement des activités liées aux MAANs

Synthèse des MAANs enregistrées

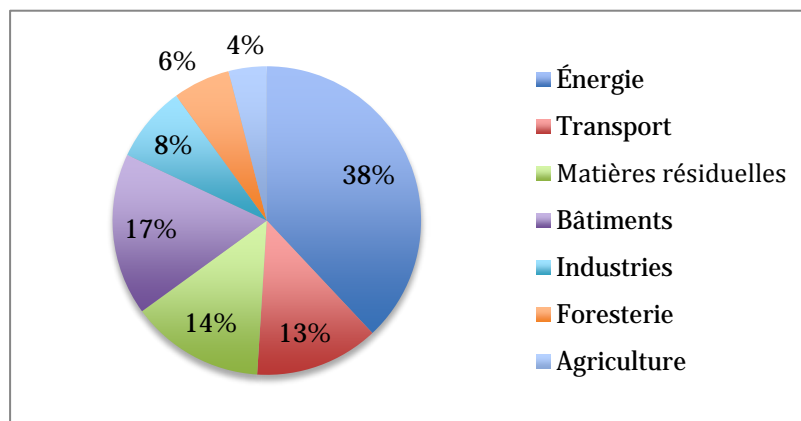
Par état d'avancement :



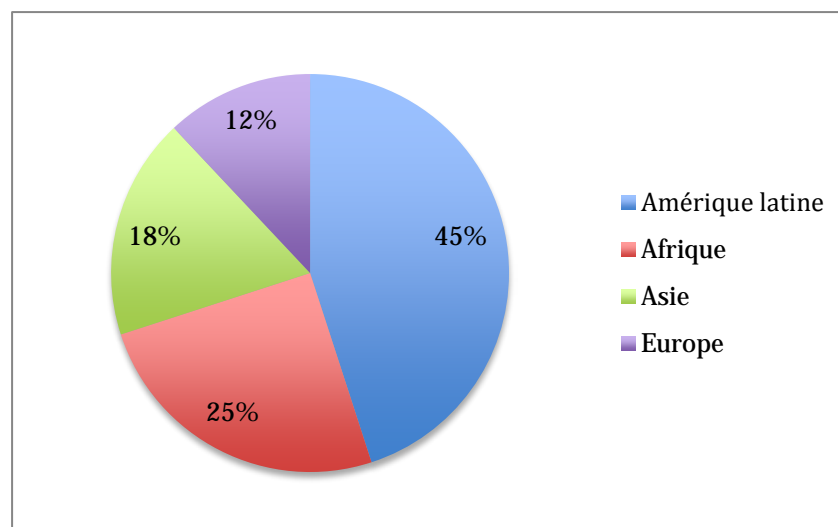
Par type d'action :



Par secteur :



Par région :



Registre officiel des MAANs de la CCNUCC

MAANs cherchant du soutien :

Pays	Titre	Date de création
Mexique	Urban NAMA	06/30/2014
Mexique	NAMA for Sustainable Housing Retrofit	06/08/2014
Mexique	NAMA for New Residential Buildings	06/05/2014
Azerbaïdjan	Nationally Appropriate Mitigation Actions for low-carbon end-use sectors in Azerbaijan	05/26/2014
Indonésie	Small Street Lighting Initiative	05/15/2014

MAANs cherchant la reconnaissance :

Pays	Titre	Date de création
Uruguay	LNG Terminal with regasification capacity of 10.000.000 m ³ /d of natural gas with possible expansion to 15.000.000 m ³ /d	10/14/2013
Uruguay	Promotion of renewable energy participation in the Uruguayan primary energy mix	10/14/2013
Chili	Clean Production Agreements in Chile	10/14/2013
Serbie	Construction of New Energy Efficient Buildings Based on Energy Efficiency Regulation in Serbia	10/14/2013

Dernières informations sur le support :

Pays	Titre	Date de création
Autriche	Support for Activities related to sustainable Management of Forests	
Autriche	Austrian NAMA Initiative	03/13/2014
Union Européenne	Latin American Investment Facility	11/06/2013
Union Européenne	Neighbourhood Investment Facility	11/06/2013
Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal,	EU-Africa Infrastructure Trust Fund	11/05/2013

Espagne, Royaume-Uni		
----------------------	--	--

Support fourni ou reçu :

Pays donateur	Titre	Réциpiant	Date de création
-	Global Environment Facility (GEF) Trust Fund	Nationally Appropriate Mitigation Actions for low-carbon end-use sectors in Azerbaijan	06/04/2014
Autriche	Support for Activities related to sustainable Management of Forests	Adaptive Sustainable Forest Management in Borjomi-Bakuriani Forest District	05/21/2014

Pour en savoir plus :

<http://www.nama-database.org/>

<http://www4.unfccc.int/sites/nama>

Projets et programmes d'activités du MDP sur le site de la CCNUCC (mise à jour le 20 mars 2014)

- ∅ Projets dans le portefeuille de la CCNUCC: 4,8 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2015 et 7,8 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2020
- ∅ Projets soumis pour enregistrement: 8 (18 278 454 millions URCE d'ici 2020)
- ∅ Projets enregistrés: 7530 (7,5 milliards de URCE attendues d'ici 2020)

- Ø Programmes d'activités (PoA) soumis pour enregistrement : 4 (1 242 937 URCE d'ici 2020)
- Ø Programmes d'activités (PoA) enregistrés: 255 (106 492 086 URCE d'ici 2020)
- Ø URCE émises pour les projets: 1 467 522 877
- Ø URCE émises pour les PoA: 140 610
- Ø Méthodologies pour les projets de grande ampleur : 89 approuvées
- Ø Méthodologies pour les projets de faible ampleur : 93 approuvées
- Ø Prix de l'URCE: 0,18 € (Spot)

Pour en savoir plus :

<http://cdm.unfccc.int/Statistics/Public/index.html/>

<http://www.cdmpipeline.org>

Les événements à venir

- Ø 14 au 18 juillet 2014, 80^e rencontre du comité exécutif
- Ø 3 au 8 juillet 2014, 16^e session de la commission climatologique de l'organisation météorologique mondiale
- Ø 7 au 9 juillet 2014, 12^e rencontre du comité UN-REDD
- Ø 31 Octobre 2014, sortie du 5^e rapport complet du GIEC
- Ø Du 1^{er} au 12 décembre 2014, Lima (Pérou), 20^e Conférence des Parties à la CCNUCC et 10^e Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto
- Ø 2 au 4 juillet 2014, Forum Carbone Africain
- Ø 3 au 5 septembre 2014, Forum Carbone de l'Amérique Latine et des Caraïbes (LACCF)

Le Bulletin Francophone du MDP et des MAANs est un bulletin mensuel édité par l'IFDD dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat pour le MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal. Les bulletins sont rédigés par ÉcoRessources Inc. (<http://www.ecoressources.com/>) pour le compte de IFDD.

Pour s'abonner au bulletin : http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp_mediaterre.org

Vous pouvez écrire à l'animateur du réseau Initiative francophone de partenariat pour le MDP à : initiative-mdp-animateur@mediaterre.org